

Extrait du Démocratie & Socialisme

<http://www.democratie-socialisme.fr>

Convention Europe du Parti socialiste (15 juin 2013)

Vive le PS, vive les militants socialistes ! Les amendements de la gauche du PS majoritaires !

- International - Europe -
Date de mise en ligne : lundi 10 juin 2013

Démocratie & Socialisme

Les militants socialistes ont voté à 60 à 70% les amendements de la gauche du parti (motion 3, « maintenant la gauche, le social au coeur ») pour la convention Europe du 16 juin 2013.

Les votes ont eu lieu le jeudi 6 juin de 17 à 22 h dans toute la France. Plus de 55 000 socialistes sont venus voter.

Amendement 4 : 27 448 exprimés, 18 899 POUR soit 68,9 %.

Amendement 8 : 28 178 exprimés, 20 589 POUR soit 73,1 %.

Amendement 10 : 27 844 exprimés, 19 682 POUR soit 70,3 %.

Amendement 13 : 26 800 exprimés, 17 888 POUR soit 66,7 %.

Les 4 amendements de la motion 3 (Maurel, Filoche, Lienemann, Chavigné, Guedj...) sont donc tous largement majoritaires.

Le N°4 concerne la suspension du TSCG pacte de stabilité...

Le N° 8 demande à la BCE de prêter directement aux États

Le N°10 refuse le traité transatlantique

Le N°13 exige l'Europe sociale contre l'Europe austère de Merkel (smic européen...)

Le fait que les militants aient donné nettement une majorité à une réorientation de la ligne du parti sur l'Europe sans être une « première » (cela avait déjà eu lieu en 1996 et en 2004) constitue un événement alors que le gouvernement est de gauche et que l'enjeu est infiniment plus décisif.

Pour la gauche socialiste, pour la motion 3 et D&S c'est une preuve de ce que pensent en profondeur le premier grand parti de gauche de notre pays. Loin d'être inféodés et passifs, les militants réfléchissent, lisent, se posent des questions et choisissent les bonnes réponses selon eux.

La gauche socialiste et D&S y puisent une énergie nouvelle, une preuve qu'elle peut modifier le cours des choses, des choix politiques actuels, vers la gauche.

À tous ceux qui mettent en cause la vitalité de notre parti, les convictions de ses militants, ce vote prouve qu'il est sain, vivace et profondément démocratique. Il n'est pas hésitant, il est massif : ce sont les amendements les plus clairs, les plus fermement opposés à l'Europe libérale de Mme Merkel, de la finance, qui ont obtenu le plus de voix, de 60 à 73 % des voix !

C'est pourquoi il est incompréhensible que la direction majoritaire autour d'Harlem Désir soit mauvaise démocrate et cherche à nier ces résultats.

S'il n'y avait qu'un seul texte en présence (il avait été interdit à la gauche du PS de déposer un texte jugé « alternatif »), 13 amendements étaient également soumis au vote, dont 4 par la motion 3.

La direction avait édicté une règle étonnante : pour pouvoir s'exprimer sur les amendements, il fallait au préalable voter pour le texte. Pas étonnant donc qu'il ait obtenu 98,58 % ! Résultat qui n'a évidemment pas grande signification politique, il aurait même du obtenir 100 % !

Le théorème d'Harlem

La direction nationale du PS vient de faire une trouvaille : pour qu'un amendement soit adopté, il faudrait qu'il obtienne plus de 50 % des... exprimés ! Selon le premier secrétaire national du PS, il ne suffit pas qu'un amendement recueille plus de voix « pour » que de voix « contre » pour être adopté.

C'est pourtant la règle dans toutes les associations, les syndicats, les partis, les assemblées élues au suffrage universel. Pour l'actuelle direction du PS, il faudrait prendre en compte les abstentions qu'on additionne aux votes « contre » (et si ce total dépasse les 50 %, le texte n'est pas adopté même s'il a obtenu plus de voix « pour » que de voix « contre ») ! En clair, François Hollande n'aurait jamais été élu président de la République selon le théorème d'Harlem. Et l'ANI n'aurait pas non plus été adopté à l'Assemblée nationale.

Ce théorème d'Harlem pourrait être énoncé comme suit : « un texte n'est adopté que si le nombre de voix « pour » est supérieur au total de voix « contre » et « abstention » ou « nulles ».

C'est évidemment absurde, car cela signifie que les abstentions sont alors assimilées à des votes « contre » !

Le nombre d'abstentions était alors vital pour la direction du PS.

Aussi a-t-elle décidé qu'un militant qui a voté pour le texte, mais ne s'est pas exprimé sur tel ou tel amendement, automatiquement on le comptait en abstention sur l'amendement ! Donc... « en contre »

Pourquoi donner ce mauvais exemple anti-démocratique et donner autour de nous, à nos adversaires, une occasion de se gausser ? Ça ne change rien, le vote est le vote, chacun sait dans quel sens les militants ont voulu aller ! La politique voulue par les militants ne se rectifie pas, ne se manipule pas... la vérité ne peut être effacée !

Dans le Parti socialiste ce sont les militants qui décident ! Et leur opinion, leur vote doit être respecté !

Quand la gauche socialiste a été minoritaire, elle a du s'incliner devant les conclusions qui en découlaient, la réciprocité doit exister sinon quel sens prendrait la vie du parti, ses votes, ses conventions, ses congrès ?

Si on énumère les multiples tentatives pour empêcher la majorité des militants de s'exprimer, elles sont exubérantes :

1°) alors qu'il était prévu officiellement qu'il y ait plusieurs textes et amendements, Harlem a interdit tout autre texte !

Vive le PS, vive les militants socialistes ! Les amendements de la gauche du PS majoritaires !

2°) alors qu'il y avait liberté d'amender, des empêchements de toutes sortes ont tenté de faire barrage aux amendements

a) pour qu'un vote sur un amendement soit comptabilisé, il fallait que le votant vote obligatoirement aussi pour le texte

b) les amendements ont été limités à 1000 signes

c) il a été interdit à des amendements d'être cosignés par des membres issus de motions différentes

d) quantité d'amendements au contenu très secondaire ont été placés sur le même plan que des amendements de fond

Malgré un « texte interdit », malgré un « texte officiel », malgré les embrouillaminis autour des amendements, les militants ont su imposer leur choix.

Alors ultime tentative, la direction essaie de brouiller le décompte. Elle dresse contre elle les motions 3 et 4 mais aussi une partie de la motion 1 de nombreux militants dans toutes les fédérations.

Au moment où le PS s'enorgueillissait de sa pratique de la démocratie interne, ce type de procédés est fort malvenu. Il est impossible d'évacuer le débat sur le fond en faveur d'une autre Europe. Reconnaître les amendements qui demandent notamment la « suspension » du pacte de stabilité et « une réforme de la politique monétaire européenne et des statuts de la BCE » et refusent le traité transatlantique, remettant en cause des positions défendues par la direction, c'est la loi incontournable de la démocratie.